



Mariage avec un algerien en france qui avait carte sejour

Par **lilia**, le **15/09/2008** à **16:16**

bonjour a tout le monde je suis une algerienne je vais marié avec un algerien qui vis en france , il avait un carte sejour je veux confirmé pour la transcription famillial est ce que sa prend du temps ou non et combien ?? est ce que c vrai plus d'un an pour les gens qu'ils ont avait la carte sejour et ou il dépose le dossier a nantes ou dans la prefecture ou il habite repond moi le plus vite possible svp bonne journée